

Comité Institution des Sourdes

Compte-rendu du 14 mars 2018

1. Suivis

a) Demande de rencontre avec la SQI

Une lettre pour demander une rencontre a été envoyée à M. Yves Ouellet, président-directeur général de la SQI, avec copie conforme au président du conseil d'administration de la SQI, au député de Mercier, Amir Khadir ainsi qu'au ministre responsable de la SQI, Pierre Arcand. Nous sommes toujours sans réponse.

Gille Reid a parlé avec un certain Mario Roy, de la SQI, qui lui a suggéré de faire un plan d'affaires pour le développement du projet.

b) Rédaction de la lettre d'appui pour les organismes

La lettre est rédigée et on a tenu compte des commentaires envoyés par Louis Belleau. Il reste certains éléments mineurs à retravailler.

Il faut s'entendre sur quel nom nous utiliserons pour nommer l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes. La communauté sourde est plus à l'aise avec Institut Raymond-Dewar, mais ce nom ne dit pas grand-chose à la communauté entendante. Nous utiliserons donc l'expression ancienne Institution des Sourdes (Institut Raymond-Dewar).

Nous ajouterons à lettre d'appui : Que ce soit la SQI ou l'arrondissement qui soit responsable du dossier, ON VEUT NOTRE PLACE !

Dès que la version finale de la lettre sera rédigée et acceptée par le comité, nous commencerons à aller chercher des appuis.

c) Visite au conseil d'arrondissement

Quelques ont été posées au conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal le 5 mars dernier. Voici les principaux extraits.

1- À qui appartient le pouvoir décisionnel de la vocation future de l'établissement, la SQI ou l'arrondissement, car on a beaucoup de projets et on aimerait les soumettre à la bonne personne ?

Réponse de Luc Ferrandez :

La SQI est propriétaire du site. La SQI est disposé à céder le site à la Ville de Montréal. L'analyse des services de la Ville de Montréal a permis d'évaluer qu'il y avait pour 50 millions de travaux à effectuer dans les immeubles. Donc, nous cherchons une façon d'installer dans l'immeuble des locataires de bureau, par exemple, qui pourraient, par leur paiement mensuel de loyer, permettre le remboursement du 50 million de dollars.

- 2- L'ancienne Institut des Sourdes, est-ce que ce sera toujours un site voué aux services de la communauté des personnes sourdes ?

Réponse de Ferrandez :

Ce n'est pas impossible, si la ville devient acquéreur du bâtiment, on va faire un montage financier pour voir quelle part va être occupée en bureau, quelle part en bureau communautaire par exemple résidence communautaire, par exemple. Si jamais c'est faisable au point de vue financier.

Toutefois, même si c'était impossible de construire du logement communautaire dans ces édifices. Rien empêche la possibilité de céder un espace ou des espaces à titre d'ouvrir des espaces sociales ouvert au public à des groupes comme la communauté sourde.

Pourquoi pas, car comme vous dite la communauté sourde à un patrimoine investit dans l'immeuble. Je pense par exemple à la chapelle. Ce pourrait être un espace mis à la disposition du public et surtout à la communauté sourde.

2. Échanges d'idées sur les prochaines étapes à faire

- ▶ Plan du projet et de financement
- ▶ Visibilité
- ▶ Développer un visuel; affiche, image
- ▶ Retravailler la lettre d'appui; mettre l'image de l'institution dessus
- ▶ Demander une rencontre à l'arrondissement
- ▶ Aller chercher des gens
- ▶ Contacter le député provincial
- ▶ Contacter le bâtiment 7
- ▶ Penser à comment chercher du financement
- ▶ Faire de notre projet une campagne
- ▶ Développer un tract pour distribuer et y ajouter l'alphabet de la langue des signes
- ▶ Tractage
- ▶ Faire pression pour faire reconnaitre à la population nos revendications
- ▶ Publicité autour du projet
- ▶ Créer une vidéo et la partager en ligne
- ▶ Rencontrer la SQI
- ▶ Regarder quel est le potentiel financier de l'édifice

- ▶ Oublier le plan de financement et plutôt s'associer à des expertises
- ▶ Sensibiliser la SQI à nos revendications

3. Priorisation de deux ou trois actions

1. Retravailler la lettre d'appui et créer un tract
2. Relancer la SQI pour demander une rencontre
3. Demander une rencontre avec l'arrondissement

4. Partage des tâches

Lettre d'appui + tract	
<i>Nom</i>	<i>Courriel</i>
Valérie	
Louz	
Phil	
Louis	
Geneviève	

Demande de rencontre à la SQI + Arrondissement	
<i>Nom</i>	<i>Courriel</i>
Geneviève	
Michel	
Gilles	
Nahid	
Carole	

5. Varia

- Des stagiaires du Cégep du Vieux Montréal pourraient venir éventuellement en aide au comité Institution des sourdes pour organiser une activité festive devant le bâtiment, mobiliser les citoyens et citoyennes.

- Il serait bien de participer à l'assemblée générale du bâtiment 7, bâtiment autogéré dans le Sud-Ouest. C'est un beau projet qui aide la communauté à se gérer soi-même.

- TVA nouvelle fera éventuellement un reportage sur l'ancienne Institution des sourdes. L'hélicoptère TVA a pris des images du bâtiment.

6. Prochaine rencontre

25 avril à 18h.